



## Relevé de conclusions 16 et 17 novembre 2017

### Sur le plan général

Lors du CDN de la FSU des 21 et 22 novembre, sera débattue l'idée d'un plan d'action à mener sur la politique générale et notamment pour une fonction publique et des services publics d'avantage reconnus et valorisés. Afin d'amplifier les mouvements de contestation sur la loi travail et celui sur la Fonction publique initié lors de la journée du 10 octobre, le SNEP-FSU continuera d'informer les collègues sur les effets et dangers de la politique actuelle d'austérité (stages, HIS). Le CDN appelle à faire signer massivement la pétition SNES/SNEP/SNUEP « [augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires](#) ».

### DNB/LSUN

Le ministère de l'Education Nationale continue de cultiver ses contradictions en faisant des annonces sur l'importance de la place de l'EPS et du sport à l'école, tout en refusant d'intégrer une évaluation des savoirs et compétences disciplinaires EPS dans le nouveau diplôme national du brevet (DNB). Le SNEP-FSU décide de continuer son activité syndicale pour une prise en compte spécifique de l'EPS au DNB.

La campagne d'opinion doit être amplifiée notamment en direction des parents d'élèves et des politiques locaux. Le SNEP FSU propose pour le DNB 2018 de se réapproprié le brevet d'EPS SNEP 2017 et de le centrer sur les savoirs fondamentaux dans les APSA. Il appelle l'ensemble des collègues à proposer et mettre en place des épreuves d'EPS pour valider les savoirs dans les APSA à la fin du cycle 3 et du cycle 4.

Le livret scolaire unique numérique (LSUN) permet de regrouper un ensemble de données scolaires relatives à toute la scolarité des élèves. Il est un outil permettant de positionner chaque élève sur la partie du DNB dite de « socle commun ». Le SNEP-FSU appelle les équipes pédagogiques à refuser toute utilisation du LSUN qui n'évaluerait que des compétences dites transversales et qui ignorerait totalement les acquis disciplinaires en EPS. Une motion, à voter en CA, allant dans ce sens sera envoyée à tous les collègues

### Programmes alternatifs

Même si la parution des programmes alternatifs du SNEP-FSU a incité quelques équipes à faire « autrement » tout en restant dans le cadre, ceux-ci ne sont pas encore devenus des outils de travail largement utilisés.

Afin d'amplifier leur utilisation, un outil d'appropriation des fiches sera mis à disposition des équipes. Une « mise en commun » et un affichage des équipes militantes ayant (re)travaillé leur projet d'EPS à partir des fiches « programmes alternatifs » du SNEP-FSU sera organisée. Les journées de l'EPS organisées partout en France doivent pouvoir aider à leur appropriation et au travail d'organisation de l'EPS.

### Supérieur

Le plan étudiant a reçu un avis globalement négatif du Conseil Supérieur de l'Education jeudi 9 novembre et un vote positif du CNESER le 13/11. Les concertations se sont déroulées de manière précipitée et aboutissent à un résultat qui met en place de façon déguisée une sélection à l'entrée à l'université et fait peser une responsabilité importante pour les professeurs du second degré, qui devront donner un avis sur chacun des dix vœux formulés par le lycéen, alors même que les postes de conseillers d'orientation ont été supprimés en grand nombre. Un débat plus approfondi aura lieu au CDN de janvier 2018 lorsque nous disposerons de plus d'informations sur le cursus lycée/bac/supérieur. Dès maintenant des rencontres avec le SNES et le SNESUP sont à programmer pour envisager des actions communes.

Les journées de rassemblement des SUAPS en décembre et des STAPS en janvier doivent être l'occasion de mener le débat avec les collègues du supérieur sur le plan étudiant.

Suite à l'annonce ministérielle d'un BTS métiers du sport, le SNEP propose une première grille de lecture non exhaustive afin que les militants puissent apprécier cette proposition et ses enjeux pour que le SNEP FSU s'exprime lors d'un prochain CDN.

## **Mutations**

La note de service mouvement qui vient de paraître au BO du 9 novembre répond à un certain nombre de nos demandes : meilleure prise en compte des enfants de couples séparés, cadrage plus précis des PJ pour le rapprochement de conjoints. Notre revendication récurrente de rééquilibrage du barème, si elle ne trouve pas de déclinaison dans la note de service actuelle, a été évoquée par la DGRH, qui s'est engagée à mettre rapidement en place des groupes de travail avec les organisations syndicales. Le SNEP-FSU portera, avec le SNES et le SNUEP, la nécessité de voir augmentée la part du barème liée à l'ancienneté de poste. Une proposition d'activité commune en direction de la profession s'organise avec le SNES et le SNUEP afin de porter ces revendications.

## **Rémunérations – carrières-PPCR**

Le SNEP-FSU a dès 2016, commencé une campagne sur l'appréciation de PPCR en informant et en organisant des stages de formation en direction de la profession. Cette campagne est d'autant plus importante que les détracteurs de PPCR se sont lancés dans des communications à grande échelle, notamment anti FSU (en perspective des élections professionnelles). L'organisation de congrès, stages ou d'HIS doit donc se poursuivre. Les premières CAPA avancement vont se tenir dans les mois qui arrivent le SNEP-FSU, seul syndicat à pouvoir assurer un travail de suivi des collègues doit s'emparer de ce moment pour contacter l'ensemble de la profession et porter nos revendications. Un document à destination de tous les Commissaires paritaires sera envoyé dès lundi.

Le SNEP-FSU sera vigilant à ce que les ratios d'accès à la hors-classe et le barème national permettent, comme c'est le cas aujourd'hui, un déroulement de carrière effectif sur deux grades pour tous les personnels.

Concernant les rendez-vous de carrière, nous devons être vigilants notamment par rapport au document d'appui afin qu'il ne soit pas exigé par les évaluateurs. Le mail « Rendez-vous de carrière » envoyé aux syndiqués éligibles sera également envoyé à tous les non syndiqués éligibles par les académies.

Sur la note de service d'accès à la classe exceptionnelle, le SNEP-FSU portera ses revendications d'un accès de tous les personnels à ce nouveau grade et d'une mise en place d'un barème national. Un mail sera envoyé aux collègues éligibles dès la parution de la note.

## **Syndicalisation**

La dynamique d'adhésion des nouveaux (stagiaires, AA...) est plus qu'encourageante et doit se poursuivre (bulletin NS en cours d'envoi).

Le pari des « 10 000 à Noël » peut se réaliser.

L'une des conditions est la ré-adhésion des NAJ du premier trimestre : c'est le défi que nous nous lançons collectivement.

Les initiatives nationales (Bulletin S en cours, lettre T aux NAJ du 1<sup>er</sup> trimestre envoyée le 24/11..) et locales doivent être mises en synergie dès maintenant.

Sans attendre les s3 informez les s2 pour convier tous les membres des bureaux départementaux à cette relance décisive en prenant contact directement avec les collègues concernés.

Les cross, les 73 stages déjà programmés en Novembre-Décembre, sont autant d'opportunités à saisir. »

## **Stagiaires**

Les stages mutations doivent être l'occasion de récupérer le maximum d'enquêtes stagiaires afin de pouvoir appuyer nos revendications lors de l'audience que nous aurons dans le courant du mois de janvier.

## **Non titulaires**

Nous constatons depuis la rentrée 2017 une recrudescence du recrutement de non titulaires dans notre secteur. Un 4 pages « spécial non titulaires » a été réalisé. Chaque s3 est chargé de diffuser ce document, afin

que ces collègues soient informés de leurs droits. Ce sera l'occasion de les réunir pour examiner avec eux des initiatives possibles pour porter leurs revendications et de les inviter à se syndiquer.

### **Secteur Sports**

Le secteur sport poursuit son travail d'information et de conviction auprès des parlementaires : envoi des 10 propositions pour le sport aux députés élus à l'Assemblée Nationale puis aux sénateurs + rencontres. Les militants des bureaux académiques et départementaux sont invités à initier/poursuivre ce type de rencontres au niveau local, pour évoquer tant les questions de l'EPS et du sport scolaire, que celles du sport dans la société et des JOP, en s'appuyant notamment sur les profs de sport du SNEP-FSU. Un relais des initiatives engagées par les s3 est nécessaire pour peser davantage.

Sur l'ensemble des dossiers, le CDN appelle l'ensemble des bureaux académiques /départementaux à solliciter des audiences auprès des députés afin de porter l'ensemble de nos revendications pour le sport, pour l'augmentation des recrutements, pour la résorption de la précarité, pour la place de l'EPS au DNB, pour l'écriture de nouveaux programmes, pour la reconnaissance d'une pénibilité spécifique... L'ensemble de ces actions doivent être portées à la connaissance de tous afin de créer des dynamiques.

### **Votes :**

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 1

NPPV : 0

### **Congrès SNEP-FSU**

Compte tenu des élections professionnelles de 2018, le congrès national de la FSU a été reporté en décembre 2019. Le CDN a donc débattu de la place du congrès national du SNEP-FSU qui devait initialement se dérouler en mars 2020. Le CDN a l'unanimité moins trois abstentions a pris la décision de retarder d'un an la tenue du congrès national du SNEP-FSU, le portant à mars 2021.